



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MINGANIE MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 14 janvier 2021 à 17 h en la salle du conseil, sise au 25 B, chemin des Forestiers, Port-Menier, lieu ordinaire dudit conseil et conformément au Code municipal sont présents son honneur le maire John Pineault, mesdames les conseillères Hélène Boulanger (par visioconférence), Isabelle Plante et Shawna Doucet formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim agit à titre de greffier.

#### **Ouverture de la séance extraordinaire du 14 janvier 2021**

Monsieur John Pineault, maire, ouvre la séance extraordinaire à 17 h après constatation du quorum.

#### **2021-01-717: Signification de l'avis de convocation - 1**

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire de ce 14 janvier 2021 à 17 h conformément à l'article 153, 2<sup>e</sup> alinéa du *Code municipal du Québec*. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 14<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020. Un avis public annonçant la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations a été affiché le même jour.

#### **2021-01-718 : Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire – 2**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Signification de l'avis de convocation;
3. Approbation des prévisions budgétaires pour 2021;
4. Approbation du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

Donné à L'Île-d'Anticosti, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020

**Il est proposé** par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 janvier 2021 à 17h tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

#### **2021-01-719 : Approbation des prévisions budgétaires pour 2021 - 3**

**Il est proposé** par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'approuver, tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021.

Voir tableau des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021

ci-dessous, à savoir :



No de résolution  
ou annotation

**Municipalité de L'Île-d'Anticosti  
Procès-verbaux**

<b><u>REVENUS</u></b>	
Taxes générales	- 452 440 \$
Taxes sur une autre base (services municipaux)	- 200 000 \$
Compensation tenant lieu de taxes	- 310 891 \$
Transferts	- 1 280 075 \$
Autres revenus	- 71 490 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>- 2 314 896 \$</u></b>
<b><u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u></b>	
Administration générale	613 167 \$
Sécurité publique	86 834 \$
Transport	306 120 \$
Hygiène du milieu	579 861 \$
Santé et bien-être	49 175 \$
Aménagement, urbanisme et développement	568 648 \$
Loisirs et culture	202 730 \$
Frais de financement	8 738 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 415 273 \$</b>
<b><u>CONCILIATION</u></b>	
<b>Financement</b>	
Financement	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	16 202 \$
<b>Affectations</b>	
Activités d'investissement	70 000 \$
Affectations	- 186 579 \$
<b>Total des affectations</b>	<b>- 100 377 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b><u>2 314 896 \$</u></b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>0</b>

**2021-01-720: Approbation du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 - 4**

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'approuver, tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2021-2022-2023.

Voir tableau des dépenses en immobilisations pour les exercices financiers

2021-2022-2023

ci-dessous, à savoir :



**Municipalité de L'Île-d'Anticosti  
Procès-verbaux**

No de résolution  
ou annotation

OBJET	2021		2022		2023	
	*	MONTANT	*	MONTANT	*	MONTANT
<b>PROJETS D'INVESTISSEMENTS</b>						
Sentier de randonnée	4-1	180 000 \$				
Agrandissement du dépotoir	4	250 000 \$				
Camion incendie et équipements	5	100 000 \$				
Musée / Église	2-5	100 000 \$				
3, rue du Couvent	3	20 000 \$				
Passerelle du canal St-Georges	5	113 912 \$				
Station d'eau potable	4-5	4 000 000 \$				
Bureau municipal	4-5	4 111 000 \$				
Informatique	1	10 000 \$				
Maisons de la Pointe-Ouest	1	30 000 \$				
Barrage St-Georges	5	100 000 \$				
Prolongement aqueduc – Industries			4	500 000 \$		
Centre de tri – Aménagement			4	150 000 \$		
Garage municipal et caserne			4-5	4 170 000 \$		
Réseau d'égout					4-5	3 500 000 \$
Centre communautaire					4-5	3 370 000 \$
<b>PROJETS DE FONCTIONNEMENT</b>						
Serre de sapins – Étude	4-1	32 000 \$				
Biomasse – Usine de cogénération	4-1	150 000 \$				
UNESCO	4	390 000 \$				
Biodiversité	4	72 205 \$				
<b>TOTAL</b>		<b>9 659 117 \$</b>		<b>4 820 000 \$</b>		<b>6 870 000 \$</b>

- \* **Mode de financement**  
 1 - À même les revenus  
 2 - Fonds de roulement  
 3 - Surplus affecté  
 4 - Subvention  
 5 - Règlement d'emprunt

**Période de questions - 5**

Aucun citoyen n'est présent.

**2021-01-721: Clôture de la séance extraordinaire du 14 janvier 2021 - 6**

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de clôturer la séance extraordinaire du 14 janvier 2021.

**Levée de la séance extraordinaire du 14 janvier 2021 - 6**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur John Pineault, maire, lève la séance extraordinaire de ce 14 janvier 2021 à 17 h 15.

  
 \_\_\_\_\_  
 John Pineault, maire

  
 \_\_\_\_\_  
 Mathieu Gravel  
 Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim